

JOURNAL SALUT VOISINES ET VOISINS



Mai 2019

salutvoisins@hotmail.com



Créé par des résidents ex de l'OMH pour la rue Labelle

Le journal que l'on partage à St-Jérôme !



SOUPER SPAGHETTI



**VENDREDI 10 MAI
DÈS 17H 480 LABELLE
SALLE GUÉRIN LAJOIE SOUS SOL**

**\$5 RÉSIDENT \$8 NON RÉSIDENT
GRATUIT POUR 16 ANS OU MOINS**

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE LE JEUDI 9 MAI
À 10H À LA SALLE GUÉRIN LAJOIE AU SOUS
SOL DU 480 LABELLE**





Nous vous invitons à participer à votre journal ne serait ce que pour une seule parution soit : votre expérience dans un organisme de la région, publication d'une de vos meilleures recettes, une information de ressources, etc. Pour toute participation contactez-moi au 450 327 6317 ou laissez-moi un mot dans ma boîte aux lettres au 500 Labelle app3 dans le rond point. Merci, en espérant vous publier !



Amicalement votre !

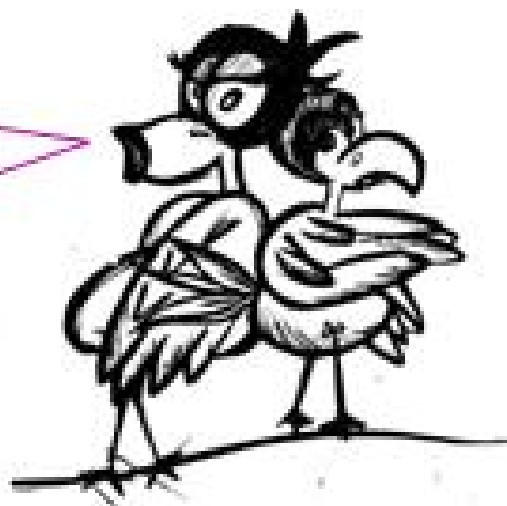
Mme Toncheffe



Salut Voisines et Voisins tient à vous rappeler que tous les petits Piou Piou que vous voyez ici nous sont offerts par Annie Archambault Un gros merci Annie !

Oui !

Ça sent le printemps !



Imprimé grâce à l'Office Municipal d'Habitation de St-Jérôme et assemblé et livré entre autres grâce à la précieuse collaboration de Céline Poquin,

résidente





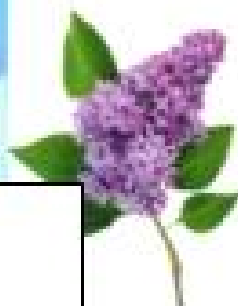
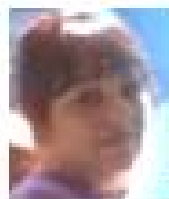
ACTIVITÉ 2019
COMITÉ DES LOCATAIRES PLACE LECLAIR
 !!!!!VENEZ VOUS AMUSER AVEC NOUS!!!!!!
 POUR INFO : Marjolaine (450) 592-2519
 Stéphanie (579) 368-2270

<u>10 Mai 2019</u> À PARTIR DE 17H SOUPER SPAGHETTI LIEU : 480 RUE LABELLE SOUS -SOL SALLE COMMUNAUTAIRE PRIX : \$5 POUR LE RESIDENTS \$5 NON-RÉSIDENTS (INVITÉ) GRATUIT POUR LES ENFANTS 16 ANS ET MOINS <u>INSCRIPTION OBLIGATOIRE</u> <u>LES INFORMATIONS SERONT TRANSMIS</u>	<u>8 JUIN 2019</u> FÊTE DES VOISINS À partir de 11h00 Lieu : 480 rue Labelle DANS LE ROND POINT Chacun apporte un plat à partager
<u>21 JUIN 2019</u> Souper SAINT-JEAN À partir 16h LIEU : 480 Rue Labelle Hot dog 0.50\$ et hamburger 1\$ Chips et breuvages 0.50\$ vendus sur place	<u>17 AOÛT 2019</u> A PARTIR DE 12H DINER BLE D'INDE JEUX GONFLABLES BREUVAGE (0,50\$) ET CROUTILLES (0,50\$) SERONT VENDUS SUR PLACE LIEU : 480 RUE LABELLE DANS LE ROND POINT
<u>Septembre 2019</u> <u>DINER PIZZA</u> LIEU : 480 RUE LABELLE SALLE COMMUNAUTAIRE AU SOUS -SOL PRIX : 3.00\$ (PIZZA, FRITE ET 1 BREUVAGE)	<u>27 DECEMBRE 2019</u> PARTY DE N^oH ADULTE La feuille d'inscription sera distribuée pour l'inscription LIEU : 480 RUE LABELLE SOUS -SOL SALLE COMMUNAUTAIRE <u>INSCRIPTION OBLIGATOIRE</u>
<u>21 DECEMBRE 2019</u> PARTY DE N^oH FAMILLE LIEU : 480 RUE LABELLE SOUS -SOL SALLE COMMUNAUTAIRE ACTIVITÉ FAMILIAL <u>INSCRIPTION OBLIGATOIRE</u> La feuille d'inscription sera distribuée pour l'inscription	SALLE COMMUNAUTAIRE Ouvert de jour la semaine De 8h à 16h



À vos chaudrons !

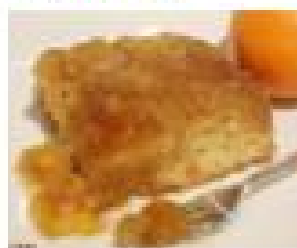
Par Francine Perron



POUDING CHOMEUR

Sauce

- 1 tasse de cassonade
- 1 tasse d'eau bouillante
- 1 morceau de beurre



Faire chauffer le tout pour faire fondre la cassonade

Mélange gâteau

- 1/2 tasse de sucre
- 1/2 tasse de lait
- 3/4 tasse de farine
- 1 c. à thé de poudre à pâte

Mélanger le tout et mettre dans un plat pour le four puis déposer la sauce sur le mélange. Pour un gâteau plus épais faire la recette en double mais avec un plat plus haut !
Au four 350 degré environ 45 minutes. Bon appétit !



À MÉDITER ...



Par Louise Lortie

2 ans : "Maman"
3 ans : "Maman je t'aime"
10 ans : "Maman n'importe quoi !"
16 ans : "Oh mon Dieu,
ma mère m'énervé"
18 ans : "Je veux partir de
cette maison"
26 ans : "Maman tu avais raison"
30 ans : "Je veux retourner
chez ma mère"
60 ans : "Je ne veux pas
perdre ma mère"
70 ans : "Je donnerais n'importe quoi
pour que ma mère soit là"

<http://www.registresour.blogspot.com>



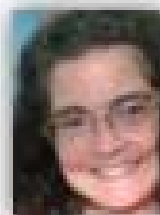


Communautaire

Dans l'œil et le cœur de Chantal Lachapelle



Le Centre
Marie-Ève



Bonjour, je m'appelle Chantal Lachapelle, je suis locataire de l'OMH, je fais du bénévolat au Centre Marie-Ève de St-Jérôme depuis près de 10 ans. C'est un organisme communautaire qui vient en aide aux mamans avec leur bébé jusqu'à l'âge de 17 mois.

Mon rôle est de bercer et de m'occuper d'un bébé d'une maman pendant que les mamans sont ensemble en atelier avec une intervenante. Nous les bénévoles sommes ensemble avec les bébés dans une autre salle dans la même bâtisse qu'elles. Ça m'apporte beaucoup au plan personnel, à briser l'isolement, à avoir plus d'estime de moi-même, plus confiance en moi, à être moins anxieuse et le don de soi est important pour moi.

Si vous avez besoin d'aide en tant que maman ou si vous avez le goût de donner comme moi peu importe vos raisons, vous pouvez appeler au Centre Marie-Ève, Carole Fortier responsable à 450-438-1484

SERVICES À LA POPULATION

Depuis 36 ans, nous offrons accueil et soutien à la femme vivant des difficultés pendant la grossesse et au cours des deux premières années après la naissance.

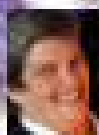
Nous offrons ;

- Des services de première ligne (support matériel, départage)*
- Un support psychologique personnalisé (une écoute bienveillante, une présence attentionnée, une aide attentive et confidentielle)*
- Des rencontres en groupe pour briser la solitude et créer un réseau d'entraide et de partage avec d'autres mères.*

Saint-Jérôme

433, rue Du Palais, Saint-Jérôme (Qc) J7Z 1Y2
Tél : 450-438-1484 stjerome@centremarieeve.ca





Par Chantal Bélanger et Sylvie Turgeon



Au revoir !

Aline Beauchamp

et

Bertrand Boucher

*Votre départ nous chagrine mais
comme la vie est une belle aventure,
bonne poursuite dans vos projets !*

*Au nom de tous vos voisins et voisines, il
nous fait plaisir de vous souhaiter
bonne continuité dans votre nouvel
environnement !*

Avec la fonte des neiges, il est important de garder une image positive de notre milieu de vie et n'oubliez pas que les enfants recommenceront à jouer dehors !



Voici quelques suggestions :

- N'oubliez pas votre sac lorsque vous sortez votre chien et jetez-le dans une poubelle.
- Les locataires qui ont une portion de terrain : Prenez le temps de le nettoyer et d'en faire un endroit agréable pour vous !
- Faites le nettoyage de votre balcon.
- Vous voyez un déchet par terre proche d'une poubelle ? Même si ce déchet n'est pas le vôtre, prenez le temps de le jeter à la poubelle !
- Ramasser une chose par terre par jour et le jeter à la poubelle peut faire toute la différence pour notre milieu de vie !

Par Claude Gaudreault





Par Sébastien Touchette



VIVRE EN HARMONIE AVEC NOS ANIMAUX DE COMPAGNIE !



Saviez-vous qu'une des principales raisons d'abandon de nos animaux au Québec est observée chez les familles avec de jeunes enfants? Si vous souhaitez que votre enfant soit en symbiose parfaite avec votre chien ou votre chat, c'est possible, mais il vous faudra beaucoup de patience et de calme. Il est très important d'apprendre à vos enfants comment se comporter avec votre chat ou votre chien. Approchez, touchez et parlez à votre animal avec calme et douceur afin de donner le bon exemple à vos enfants. N'oubliez pas que vous êtes une référence pour votre famille. Dans certains cas, les parents vont opter pour un chat, car il est moins exigeant.

Par contre, un chaton doit être manipulé délicatement et toujours sous la surveillance d'un adulte car c'est un petit être délicat tout comme le chiot. Il suffit de peu pour briser leurs petits os fragiles et de mauvaises manipulations pour que votre animal soit marqué à jamais et développe des comportements agressifs au moindre geste, en guise de protection. Par la suite, les gens diront: " Il est bien donc sauvage ton chat "!

Il n'était pas sauvage ou agressif au départ, c'est nous qui lui avons fait développer cette attitude en ne respectant pas ses besoins!



Besoin de calme, de tranquillité, de douceur et d'espace. Le chat, tout comme le chien, demande un investissement sérieux. Ce que vous devez montrer à votre enfant selon l'âge de l'enfant, il pourrait accomplir certaines tâches simples. Par exemple, il peut le nourrir, jouer avec lui, le brosser etc... Tout comme vous, il doit aussi apprendre à lire les différents signaux qu'envoie l'animal de compagnie. Il est important qu'il puisse décoder le langage du chat ou du chien afin de reconnaître les signes de malaise.

En ce sens, il est impératif de maintenir une surveillance constante. Certains gestes sont à interdire. Par exemple, l'enfant doit éviter de déranger le chien lorsque celui-ci dort, mange ou mâche son os. Pour le chat, le coin litière et le coin dodo doivent aussi être respectés. L'enfant doit aussi éviter d'être brusque dans ses gestes. Cela fait beaucoup de choses à retenir!

Vous pouvez offrir à votre animal de compagnie un espace bien à lui, comme une cage ou un coussin isolé pour le chien, et un espace en hauteur ou un petit coussin pour le chat. La règle sera que personne n'a droit d'aller voir l'animal lorsqu'il passe du temps dans sa «maison». L'enfant doit comprendre qu'on ne rentre jamais chez quelqu'un sans prévenir. En conclusion, un animal de compagnie peut être un apprentissage tellement enrichissant pour un enfant. Cependant, vous êtes entièrement responsable des soins et de l'éducation de l'animal. Un enfant, même s'il s'implique, ne sera pas en mesure de combler tous les besoins de votre compagnon.



NOUVEAU

COMITÉ DES LOISIRS 2019

Place Leclair



Stéphanie Savoie (présidente), Sylvie Desjardins (vice-présidente), Marjolaine Parent (trésorière), Lise Touchette (secrétaire), Gabrielle Rodrigue et France Bergeron . Absente sur la photo : Joséphine Jacques.

En sécurité dans sa chambre de bain

ÉVITER LES DÉRAPAGES

Pour éviter de glisser sur une surface mouillée, placez des tapis antidérapants au fond de la baignoire, de la douche et sur le plancher de la salle de bain.

Ne jamais utiliser des huiles aromatiques dans l'eau du bain, même si vous avez un tapis de bain, le risque de chute est trop élevé.



En tout temps apportez votre téléphone sans fil avec vous.



DES ANCRAGES SOLIDES

Pour entrer dans le bain de façon sécuritaire, on peut installer des barres d'appui sur les murs adjacents. On peut y mettre des barres d'appui ou même un siège, spécialement conçu, afin de pouvoir demeurer assis pendant qu'on se lave.

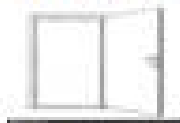


POUR Y VOIR CLAIR

Si vous faites partie des gens qui doivent aller à la salle de bain la nuit, installez des veilleuses dans le corridor et dans la salle de bain pour guider vos pas sans trop vous réveiller.

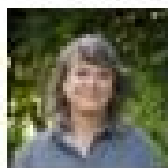
DES OBJETS ACCESSIBLES

De nombreuses chutes surviennent lorsqu'on essaie d'atteindre des objets hors de notre portée. Mettez donc à portée de main tout ce dont vous aurez besoin, comme le savon, le shampoing ou une serviette. Gardez les objets que vous utilisez régulièrement dans un endroit facile d'accès. Ne montez jamais sur la toilette ou le bord du bain. Au besoin, utilisez avec prudence un petit escabeau dont les pattes et les marches sont antidérapantes et assurez-vous qu'il est stable.



UNE PORTE FACILE À DEVERROUILLER

La poignée de la salle de bain devrait jamais être verrouillée! Sinon, avoir un mécanisme qui peut être déverrouillé de l'extérieur, en cas d'urgence.



Micheline Laberge

Intervenante de proximité en logement social
Unité de Quartier M.R.C. Rivière-du-Nord

TÉL. 450.512.8033



Découvrez nos services à
www.mavn.ca





Notre bonne Samaritaine du mois !



BRAVO



Un gros merci Sylvie Desjardins pour toutes ces heures
bénévoles dans le comités des loisirs de l'OMH !

Désormais, Salut Voisines et Voisins publiera ici grâce à votre participation toute bonne action que vous choisirez de souligner ! Votre voisine a prit soin de votre petit animal pendant votre hospitalisation ? Votre voisine vous fait des petites emplettes et / ou services ? Remerciez-la ici !

Les photos ne sont pas nécessaires mais appréciables ! Pour toute publication contactez Lise avec une note dans ma boîte aux lettres au 500 labelle app 3, 450.327 6317 ou par facebook : lise touchette écrivaine

Encourageons les bonnes actions !!!



Vous pensez être infesté ?



Communiquez avec Mme Manon Saillant au bureau de l'Office au 450-436-8095. Ce Printemps, évitez de récupérer des meubles ou objets trouvés à l'extérieur : fauteuils, divan, matelas, vêtements, etc. Ils peuvent transporter des insectes nuisibles, dont des punaises de lit, et les introduire dans votre logement. Soyez vigilants et continuez à nous aider à prévenir les infestations.

CLIMATISEUR

La période pour les climatiseurs est du 15 mai au 15 octobre !!! Pour ajouter un climatiseur, vous devez communiquer avec la réception du bureau de l'Office au 450-436-8095. Tous les locataires ont l'obligation de déclarer leur climatiseur à l'OMH, car celui-ci est un service qui doit être ajouté au bail.

ATTENTION : Des vérifications par les employés auront lieu à tous les immeubles durant la période des climatiseurs afin de répertorier les appareils installés.



Congé férié Journée nationale des patriotes

Le bureau de l'OMH de Saint-Jérôme sera fermé le lundi 20 mai, veuillez prendre note que nous serons de retour le mardi 21 mai à partir de 13h00.



Rond Point



SVP ne pas stationner votre auto en face ou proche des conteneurs AFIN DE NE PAS NUIRE À LA COLLECTE DE DÉCHETS et veuillez également en informer vos voisins. Nous vous demandons de ne pas déplacer la borne rétractable installée à côté des conteneurs lorsque celle-ci est ouverte.

MARIJUANA : Nous rappelons à tous les locataires qu'il est strictement interdit de consommer de la marijuana dans les immeubles et sur les terrains de l'Office. L'Office invite les locataires à porter plainte avec le formulaire officiel afin de contrer le problème ATTENTION – L'Office est en droit de déposer une demande en résiliation de bail devant la Régie du logement pour les locataires qui ne respectent pas la réglementation.



Nous vous invitons à communiquer avec l'Office par téléphone avant de vous déplacer, lorsque vous avez besoin d'informations, d'un rendez-vous ou autre. Vous pouvez joindre le bureau de l'Office au 450-436-8095.

Suivez-nous sur Facebook !!!



Par Claudie Gaudreault